

Signature d'une charte pour la TNT

L'Association pour le numérique terrestre, qui regroupe les présidents des groupes AB, Bolloré, France Télévision, Lagardère Média, Netgem, NRJ Group et Pathé, a annoncé, le 5 février, la signature d'une charte pour la TNT. Les signataires souhaitent à la fois le développement d'une offre gratuite « ample et de qualité, attractive pour le plus large public et celui d'une offre payante « forte, visant à une large pénétration par une politique commerciale dynamique». Ils insistent sur la nécessité de garantir les conditions de distribution et de diffusion d'une manière équitable pour l'ensemble des éditeurs de programmes et soutiennent le principe d'une mesure fiscale d'aide à l'équipement des ménages.